



# Ordre de virement permanent local en XPF

AVO [IAV] XPF BT/BT N° d'opération \_\_\_\_\_  
 [MAV] XPF BT/Banques confrères

Donneur d'ordre

X	P	F	RIB	1	2	2	3	9	0	0	0						
Devise			Code Banque					Code guichet			N° de compte				Clé		
Intitulé du compte _____																	

Bénéficiaire

X	P	F	RIB	1	2	2	3	9	0	0	0	0	1	6	5	7	5	7	2	0	1	0	0	0	2	6
Devise			Code Banque <sup>(1)</sup>					Code guichet			N° de compte				Clé											
Intitulé du compte <i>Association Radio Maianaote Hau</i>																										

<sup>(1)</sup> Codes banques : 12239 Banque de Tahiti - 12149 Banque de Polynésie - 17469 Socredo - 14168 CCP - 10071 Trésor

Message																								
---------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Montant en chiffres XPF

Montant en lettres

Périodicité  Mensuelle  Trimestrielle  Semestrielle  Annuelle

1ère échéance

Dernière échéance

" Je reconnais avoir été informé :

- de la perception de la commission forfaitaire telle que précisée dans le tableau des conditions générales applicables aux particuliers et aux professionnels ;
- que la provision correspondante au virement doit figurer sur mon compte au moins deux jours ouvrés avant l'échéance ;
- qu'en l'absence de provision à l'échéance, le virement ne sera pas effectué ;

A \_\_\_\_\_

Signature

Le \_\_\_\_\_